

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP RENNES 1
2 BD MAGENTA CS 24432
35044 RENNES CEDEX

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 05 42 883 538 204
Référence de l'avis : 24 35 4189491 52
Contrat de prélèvement : P3 35 0299101 46
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002P335029910146

Numéro de propriétaire : 136 B00739 R

Département d'imposition : 350
ILLE-ET-VILAINE

Commune d'imposition : 136
JANZE

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 12/08/2024
Date de mise en recouvrement : 31/08/2024

Identifiant service : 35055

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

 Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP RENNES 1
2 BD MAGENTA CS 24432
35044 RENNES CEDEX
Tél : 02 99 31 07 75

• pour le montant de votre impôt :

SDIF ILLE ET VILAINE
CEL FONC DEPARTEMENTALE ST MALO
2 BOULEVARD MAGENTA
BP 12301
35023 RENNES CEDEX 9
Tél : 02 99 29 23 03

* (service gratuit + coût de l'appel)

BOUGET MARIE FRANCOISE
BOUGET NOEL DANIEL
6 RUE JEAN MERMOZ
35150 JANZE

Somme à prélever

1 116,00 €

Date limite de paiement : 15/10/2024

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2024,
directement sur impots.gouv.fr ou en appelant le 0 809 401 401*,
la somme à payer sera prélevée automatiquement le 25/10/2024.

Compte bancaire : FR76 1360 6000 160X XXXX XXX0 008

Identifiant de la banque : AGRIFRPP836

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Les taxes foncières étant affectées aux collectivités territoriales, leurs taux ainsi que leurs évolutions sont
déterminés par leurs organes délibérants.

Les progressions de ces taux sont les suivantes pour 2024 :

- le taux intercommunal passe de 1,25 % à 1,35 %

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)

Droit	Désignation et adresse
PROP/INDIVIS	BLOUIN MARIE-FRANCOISE
PROP/INDIVIS	BOUGET NOEL DANIEL CLAUDE MARIE

Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2023	39,77 %	%	1,25 %	0,0829 %	6,98 %	0,381 %	
	Taux 2024	39,77 %	%	1,35 %	0,0797 %	7,07 %	0,366 %	
	Adresse	6 RUE JEAN MERMOZ						
	Base	2055		2055	2055	2055	2055	
	Cotisation	817		28	2	229	8	1084
	Cotisation lissée							
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
	Cotisation 2023	787		25	2	210	8	
	Cotisation 2024	817		28	2	229	8	1084
	Variation	+3,81 %	%	+12,00 %	0 %	+9,05 %	0 %	

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2023	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2024	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles							
	Bases terres agricoles							
	Cotisation 2023							
	Cotisation 2024							
	Variation	%	%	%	%	%	%	
	Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)			Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État					Droit proportionnel :		
	Base collectivité					Droit fixe :		

Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 241939 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. La taxe sur les ordures ménagères comprend une part incitative de 84 €.					Frais de gestion de la fiscalité directe locale	32
					Dégrevement Habitation principale	
					Dégrevement JA État	
					Dégrevement JA Collectivité	
Références administratives : 350 21 111 055 136 136 C T					Montant de votre impôt	1116

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2025.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ». Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Les destinataires de ces données sont les agents habilités de la DGFIP, dans le cadre de leurs attributions et conformément au besoin d'en connaître, les personnes et autres tiers auxquels la loi donne qualité pour en connaître dont notamment les organismes visés par l'article L 135 B du livre des procédures fiscales. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification des données vous concernant, droit à la limitation du traitement ainsi que le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles hors obligation légale imposant à la DGFIP de traiter lesdites données ou dérogation réglementaire. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgfip.finances.gouv.fr. Pour toutes les questions autres que celles relatives à vos données personnelles (situation et gestion fiscale, changement de situation...), il convient de contacter le service gestionnaire aux coordonnées indiquées dans la rubrique contact de l'avis. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2023

Avis d'impôt établi en 2024



2D-DOC

La notice de cet
avis est disponible
en [cliquant ici](#) ou
sur [impots.gouv.fr](#)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP RENNES 1
2 BD MAGENTA CS 24432
35044 RENNES CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 09 76 112 429 229
Déclarant 2 (C) : 05 42 883 538 204
Référence de l'avis : 24 35 0166646 16
Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

6 RUE JEAN MERMOZ

35150 JANZE

Numéro FIP : 350 16 90 6509656789 3 A
Numéro de rôle : 016
Date d'établissement : 19/07/2024
Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 35055

BOUGET NOEL DANIEL
OU BOUGET MARIE FRANCOISE
6 RUE JEAN MERMOZ
35150 JANZE

Somme qu'il vous reste à payer

91,00 €

Cette somme sera prélevée le 26 septembre 2024.

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP RENNES 1
SAID 1
2 BD MAGENTA
CS 24432
35044 RENNES CEDEX

Compte qui sera débité : FR76 1360 6000 160X XXXX XXX0 008

Identifiant de la banque : AGRIFRPP836

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050020176A1B429718PAS2A24

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au
16/09/2024.

Revenu fiscal de référence : 28 932

Nombre de parts : 2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

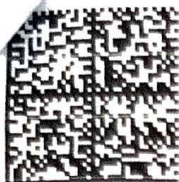
Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Déclarant 1 - Nom de naissance : BOUGET

Déclarant 2 - Nom de naissance : BLOUIN



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	2,00

IMPOT SUR LE REVENU

Détail des revenus

	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Pensions, retraites, rentes.....	14157	9785	
Abattement spécial de 10%.....	- 1416	- 979	
Salaires, pensions, rentes nets.....	12741	8806	21547

Revenus perçus par le foyer fiscal

Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....		91	
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷			55
Revenus fonciers nets ⁹			7858

Revenu brut global.....			29460
CSG déductible.....			- 564

Revenu imposable.....			28896
-----------------------	--	--	-------

Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			694
Décote.....			- 694

Impôt total avant crédits d'impôt.....		0	
--	--	---	--

CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS

	Montant déclaré	Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	12	12	- 12

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....			- 12
---	--	--	------

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus

	CSG - CRDS	PREL SOL
Revenus fonciers nets ⁴⁵	7858	7858
BASE IMPOSABLE.....	7858	7858
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%
Montant de l'imposition.....	762	589

Total des prélèvements sociaux nets.....			1351
--	--	--	------

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2024.....			534
---	--	--	-----

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³:

- 12

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³:

Acomptes prélevés en 2023 sur votre compte bancaire :

Prélèvements sociaux à 17,2% nets :

CSG-CRDS

762

- 704

58

PSOL

589

- 544

45

Solde des prélèvements sociaux 2023 ⁵³:

103

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER

91

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu, mais vous êtes redevable des autres cotisations d'impôt ou des prélèvements sociaux, ou de régularisations liées au prélèvement à la source.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵

28932

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

91

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux marginal d'imposition..... 11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ / IDENTITY CARD 

NOM / Surname
BOUGET

Prénoms / Given names
Noël, Daniel, Claude, Marie

SEXE / Sex **NATIONALITÉ / Nationality** **DATE DE NAISS. / Date of birth**
M FRA 22 12 1947

LIEU DE NAISSANCE / Place of birth
CORPS-NUDS

N° DU DOCUMENT / Document No. **DATE D'EXPIR. / Expiry date**
XTT06XJ42 18 10 2032


Bouget **844484**

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ / IDENTITY CARD 

NOM / Surname
BLOUIN

Prénoms / Given names
Marie, Françoise

SEXE / Sex **NATIONALITÉ / Nationality** **DATE DE NAISS. / Date of birth**
F FRA 06 09 1950

LIEU DE NAISSANCE / Place of birth
CORPS-NUDS

NOM D'USAGE / Alternate name
ép. BOUGET

N° DU DOCUMENT / Document No. **DATE D'EXPIR. / Expiry date**
P4V46DB54 18 10 2032


Bouget **228624**

[illegible]

*Crédit sous réserve de vérification
détaillée et de bonne fin*

Nombre de chèques :

--	--	--	--	--	--

--	--	--

Signature

International Banking Account Number (IBAN) FR76 1360 6000 1604 0674 7900 008
Bank Identification Code (BIC) AGRIFRPP836

Code guichet

Numéro de compte

Clé RIB

TOTAL REMISE _____
à compléter dans tous les cas

00016

0 4 0 6 7 4 7 9 0 0 0 0 8

0 8

④693291 ⑤555555000836 004067479000